

INITIATIVE FRANCOPHONE POUR LA FORMATION A DISTANCE DES MAÎTRES (IFADEM)

APPELS À PROJETS DE RECHERCHE 2014

1. Contexte des appels à projets

Co-pilotée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) participe aux efforts internationaux en faveur d'une Éducation de base de qualité pour tous. Elle vise à améliorer les compétences des instituteurs en poste au niveau primaire en pédagogie et dans l'enseignement du et en français.

IFADEM appuie les Etats dans leur définition d'une stratégie de formation continue des enseignants du primaire en mettant en œuvre conjointement avec le ministère en charge de l'éducation de base un dispositif de formation opérationnel en partie à distance, adapté aux besoins des systèmes éducatifs et utilisant les technologies de l'information et de la communication. Présentation détaillée sur : www.ifadem.org

Les pays engagés dans sa mise en œuvre sont actuellement le Bénin, le Burundi, Haïti, le Liban, Madagascar, le Niger, la République de Côte d'Ivoire, la République Démocratique du Congo (RDC), le Sénégal et le Togo. En 2015, deux nouveaux pays se joindront à l'Initiative : le Burkina-Faso et le Cameroun.

L'initiative bénéficie d'un accompagnement scientifique permanent, par des experts internationaux qui représentent 7 pays et 11 laboratoires universitaires rassemblés au sein d'un Groupe d'experts. Ce groupe encadre les activités de recherche de l'Initiative, en liaison avec le Comité de coordination IFADEM.¹

2. Caractéristiques principales des appels à projets

IFADEM bénéficie du soutien de plusieurs partenaires techniques et financiers dont l'Agence française de développement (AFD)². L'une des composantes du soutien de l'AFD permet de lancer un double appel à projets de recherche :

- RESA (Recherche sur activités), pour des projets de courte durée.
- RETHE (Recherches thématiques), pour des projets pilotés par un laboratoire.

¹ Le Groupe d'experts IFADEM est composé de : BEN RAMDANE Farid (Université de Mostaganem, Algérie), BERRY Wafa, (Université Libanaise, Liban), DEPOVER Christian (Université de Mons, Belgique), DUMONT Pierre (Université des Antilles-Guyane, France), HIMA Adiza, (experte internationale, Niamey, NIGER), JAROUSSE Jean-Pierre (Université de Rennes 2, France), PIERRE Samuel (Ecole Polytechnique de Montréal, Canada - Québec), POWER Thomas Michael (Université Laval, Canada – Québec), SALL Nacuzon (Université Cheikh Anta Diop, Sénégal), TCHUENTE Maurice (Université de Yaoundé 1, Cameroun), WALLET Jacques, Coordonnateur du Groupe d'experts (Université de Rouen, France).

² Outre l'AFD, les partenaires financiers d'IFADEM sont l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE), la Coopération Technique Belge (CTB), le Ministère des relations Internationales de la Francophonie et du Commerce extérieur du Québec (MRI) et Wallonie Bruxelles International (WBI).

RESA

La recherche porte sur une activité, un acquis potentiel ou un thème plus général mais lié directement à l'initiative. Les projets peuvent être proposés par des chercheurs. La coordination est assurée par un enseignant-chercheur. La recherche offre la possibilité d'associer des non-universitaires, notamment des praticiens de terrain.

Le cadre de la recherche est obligatoirement situé sur ou dans un seul pays IFADEM.

Durée maximum : 6 mois

Budget maximum : 6 000 euros.

RETHE

La recherche porte sur un thème lié directement ou indirectement aux questions vives en éducation et en formation soulevées par l'initiative.

La coordination est assurée par un laboratoire universitaire, par un groupe constitué ou une structure de recherche reconnue.

Le cadre de la recherche doit concerner plusieurs pays dont des pays IFADEM.

Durée maximum : 12 mois maximum

Budget maximum : 30 000 euros.

3. L'appel à projets RESA (Recherche sur activités)

3.1 Zones géographiques

Le champ d'étude est limité aux pays africains accueillant IFADEM, pour analyser des actions et activités menées par l'Initiative et leurs retombées. Dans le cadre du présent appel ces pays sont : le Bénin, le Burundi, Haïti, le Liban, Madagascar, le Niger, la République de Côte d'Ivoire, la République Démocratique du Congo (RDC) le Sénégal et le Togo.

3.2 Thèmes de recherche

Deux thèmes de recherche sont proposés en 2014 :

- **Le tutorat dans IFADEM (201403)**
- **L'usage des TICE par les enseignants et les élèves (201404)**

Thème 1 : Le tutorat dans IFADEM (201403)

La formation des maîtres dans le dispositif IFADEM est dispensée principalement à distance, en autoformation tutorée, c'est-à-dire accompagnée d'un tutorat au niveau décentralisé et local. Ce tutorat de proximité permet d'accompagner les enseignants dans leur apprentissage, de maintenir leur motivation et de les aider à surmonter leurs difficultés.

Le thème de recherche RESA porte sur la réalité du tutorat dans IFADEM.

- Quelles formes prend le tutorat dans IFADEM ? Quelles en sont les pratiques réelles ?
- Quelles sont les convergences et divergences entre tuteurs selon leurs statuts (administratifs et/ou pédagogiques) ?
- Quelle est la perception qu'ont les tuteurs de leur travail ?
- Quelle est la perception qu'ont les bénéficiaires du travail des tuteurs ?

Les résultats de la recherche sur le terrain devraient fournir une description factuelle de la réalité du tutorat dans IFADEM dans un pays donné, ainsi que les représentations qu'en ont les acteurs

Thème 2 : L'usage des TICE par les enseignants et les élèves (201404)

Dans les pays du sud, la présence des technologies de l'information et des communications se fait de plus en plus prégnante, en particulier dans leurs versions mobiles. Si l'usage social de ces outils se généralise, l'utilisation des TIC en éducation reste à approfondir.

Le thème de recherche RESA vise à obtenir, par le biais d'une approche monographique, une description de l'usage des TICE (hors IFADEM) par les enseignants et les élèves dans les établissements scolaires (hors enseignement supérieur) d'un pays donné sur la base d'une série d'études de cas qui seront choisies pour leur caractère exemplaire et/ou représentatif (à justifier).

L'étude fournira aussi une comparaison entre l'usage des TIC en éducation et l'usage social de ces technologies dans le pays, dont devrait découler une réflexion critique et prospective pour le système d'éducation. La description des scénarios de déploiement des technologies dans les milieux éducatifs qui prennent appui sur les résultats de l'étude seraient également appréciés.

3.3 Coordination

La réponse doit être coordonnée par un enseignant-chercheur d'un pays concerné ou non par IFADEM, du nord ou du sud. Les projets prévoyant la participation de praticiens (conseillers pédagogiques, enseignants, inspecteurs...) seront privilégiés afin de valoriser les acteurs de terrain et équipes de formateurs impliqués dans IFADEM en leur donnant la possibilité d'être associés à une recherche. (L'équipe de coordination d'IFADEM peut favoriser l'identification de ces praticiens si nécessaire).

3.4 Critères de sélection

Les propositions seront évaluées par le Groupe d'experts d'IFADEM et par le Comité de coordination de l'Initiative selon les critères suivants :

- Qualité du projet et précision de ses objectifs
- Qualité de la présentation du projet (objectif, méthodologie, résultats attendus...)
- Articulation de la méthodologie avec les objectifs
- Faisabilité (méthodologie, échéancier proposé, réalisme budgétaire)
- Occasion de formation de futurs chercheurs (étudiants en master, en thèse)
- Contribution à l'élaboration de nouvelles connaissances sur IFADEM
- Possibilité estimée de l'organisation d'une manifestation scientifique ou d'une publication scientifique.

La présentation du projet et de ses objectifs compte pour 15 % de l'évaluation. La méthodologie pour 40 %, la faisabilité pour 30 %, les autres critères pour 15 %.

Le livrable est un rapport de recherche incluant un état financier des dépenses. Le Groupe d'experts et la Coordination d'IFADEM pourront demander des précisions ou des reprises dans le rapport qui sera rendu.

3.5 Financement

Le budget maximum est de 6 000 euros, si au moins une mission internationale est prévue.

3.6 Modalités d'aide

Un contrat de subvention sera signé entre l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) agissant pour le compte d'IFADEM et le bénéficiaire. Les fonds seront débloqués en deux tranches : 80 % à la signature, 20% à la remise du rapport final et du bilan financier avec justificatifs des dépenses. Si le bénéficiaire sélectionné ne peut faire gérer les fonds par l'intermédiaire de son établissement à travers un compte projet spécifique ou un compte de laboratoire, les Campus numériques francophones (CNF) ou Bureaux régionaux de l'AUF, pourront assurer une gestion déléguée et débloquer les financements au fur et à mesure des besoins en suivant le calendrier accepté. Un mode de gestion mixte est également possible.

L'essentiel de l'aide financière apportée concerne le financement des missions, déplacements, frais de terrain et *per diem*. Seuls les projets émanant d'universitaires du Sud

sont éligibles à une indemnité de coordination ou à des vacances qui ne pourront pas excéder 20% du budget total proposé.

Aucun équipement informatique autre que du petit matériel ne peut être financé.

Par ailleurs, sur évaluation du Groupe d'experts IFADEM, certains projets sélectionnés pourront bénéficier d'une aide sous forme de bourses pour présenter leurs résultats de recherches dans des conférences internationales, ou d'un soutien pour la publication d'un article scientifique dans une revue spécialisée.

3.7 Constitution du dossier

La soumission se fait uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante : resa@ifadem.org

Les informations doivent être fournies dans 4 fichiers différents, dans un seul et même envoi :

1. *Le résumé du projet* : Sur une seule page, faire figurer l'objet du projet (titre), son résumé, sa justification, son coordonnateur.
2. *La description du projet* : Sur 7 pages maximum, indiquer dans l'ordre suivant :
 - La justification du projet et description des objectifs
 - La présentation des aspects méthodologiques et des instruments de la recherche (cadre conceptuel, méthodes de collecte des données, mode d'analyse des données...)
 - Le calendrier d'exécution
 - La participation financière demandée (en précisant les différents postes de dépense).
3. *Une fiche de renseignement* : Elle contient le curriculum vitae du coordonnateur (3 pages maximum) et la présentation des autres membres de l'équipe. IFADEM pourra toutefois retenir des propositions qui lui demanderont d'identifier des partenaires locaux.
4. *Une lettre d'engagement* : Elle est signée par le responsable de la structure de rattachement de l'enseignant-chercheur soumissionnaire et garantit que ce dernier est autorisé à proposer le projet.

3.8 Calendrier

Les propositions doivent être remises au plus tard le 6 février 2015 à 18H GMT. Les projets sélectionnés et leurs bénéficiaires seront publiés le 6 mars 2015 sur le site Internet d'IFADEM, les sélectionnés seront en outre prévenus individuellement par courrier électronique. En cas de refus, un courrier électronique individuel sera également adressé au postulant, justifiant de façon synthétique la décision.

3.9 Renseignements

Toute demande de renseignements complémentaires doit être envoyée à resa-info@ifadem.org

4. L'appel à projets RETHE (recherches thématiques)

3.1 Thèmes de recherche

Deux thèmes de recherche sont proposés en 2014:

Thème 1 : L'auto-formation (201401)

Thème 2 : L'intégration des disciplines non linguistiques à IFADEM (201402)

Thème 1 : L'auto-formation (201401)

Dans les pratiques enseignantes ce qui relève de l'auto-formation reste une question vive pour la recherche.

La recherche devra avoir pour cadre l'approche des « systèmes » d'interactions et de caractérisation des savoirs professionnels, leur mise en sens, construite par l'enseignant au regard de son projet d'activité, de son projet professionnel. La qualité des pratiques enseignantes est au cœur des politiques de formation à l'enseignement. Elle est l'objectif premier des dispositifs de formation initiale et continue visant à participer de l'insertion professionnelle et du développement professionnel des enseignants

L'étude devra concrètement tenter de comprendre les parts respectives des savoirs professionnels acquis avant les débuts dans le métier, des savoirs acquis lors des formations continues (dont IFADEM), de l'auto-formation, des apprentissages informels, des savoirs d'action, du compagnonnage, des savoirs traditionnels ou des apprentissages accompagnés... dans les pratiques et les gestes professionnels des instituteurs IFADEM (en comparaison éventuelle avec des enseignants n'ayant pas bénéficié de l'initiative).

Inscrites en SHS, les enquêtes pourront adopter une diversité d'approches, à titre d'exemple : pédagogique, linguistique, didactique, psycho-sociales, psychosociologiques...

Il est attendu que la recherche réponde aux exigences habituelles de l'enquête empirique en SHS en explicitant les cadres théoriques et les méthodes, en thématissant de manière intelligible les résultats, mais en dégagant aussi des pistes pour l'action (amélioration des dispositifs et des pratiques) et des propositions pour l'initiative

Dans l'étude des acquis liés à IFADEM, il sera souhaitable de tenter de caractériser, avec toutes les précautions méthodologiques nécessaires, les acquis lors des différentes situations formatives ou potentiellement formatives constitutives du parcours de l'enseignant.

Le livrable est un mémoire, la proposition de son descriptif sera l'un des éléments de la réponse attendue

La recherche doit avoir pour cadres obligatoirement plusieurs pays d'IFADEM où la phase d'expérimentation a été achevée ou est en cours.

Thème 2 : L'intégration des disciplines non linguistiques à IFADEM (201402)

IFADEM vise à l'amélioration de l'enseignement du et en français.

- L'enseignement du français en tant que discipline,
- L'enseignement d'autres matières qui doivent dans certains pays être enseignées en français. Les DNL (disciplines non linguistiques) touchent principalement les mathématiques et les sciences mais incluent indirectement les éléments transversaux que sont l'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la démocratie, à la santé (on exclura l'environnement traité en 2013).

La recherche devra questionner théoriquement le concept même de DNL, lié au plurilinguisme scolaire existant.

La recherche devra produire :

- des études de cas associant une approche centrée sur la linguistique et la didactique des disciplines qui doivent être menées à partir d'observations de classes,
- une analyse et une étude des supports et de l'accompagnement (autour des livrets en mathématiques et en science produits pour IFADEM).

La recherche étudiera :

- les interactions construites entre les disciplines linguistiques et les DNL,
- les effets sur l'apprentissage du français,
- les effets sur la réussite scolaire des élèves.

Le cadre géographique devra porter sur plusieurs pays IFADEM.

3.2 Coordination

Les projets peuvent provenir d'un ou de plusieurs laboratoires ou groupes de recherche. La transdisciplinarité est encouragée. Si un laboratoire du Nord est l'initiateur d'un projet, il devra obligatoirement y associer un partenaire du Sud. (Un laboratoire du Sud peut répondre seul). La compétence du coordonnateur du projet doit être attestée par des productions scientifiques antérieures. Ce dernier devra pouvoir consacrer 30% de son temps de recherche au projet – une lettre d'engagement à cet égard devra être jointe au dossier. Si plusieurs partenaires sont impliqués, la valeur ajoutée de chacun sera précisée, la collaboration argumentée, les modalités de travail en commun détaillées. Les moyens demandés devront être en accord avec les objectifs scientifiques et justifiés pour chaque équipe-partenaire en cas de consortium.

3.3 Critères de sélection

Les propositions seront évaluées par le Groupe d'experts d'IFADEM et par le Comité de coordination de l'Initiative. Les critères d'évaluation suivants sont pris en compte :

- Qualité scientifique
- Qualité de la présentation du projet (objectif, méthodologie, résultats attendus...)
- Originalité
- Pertinence méthodologique
- Faisabilité du projet (équipes impliquées, échéancier proposé, réalisme budgétaire)
- Capacité des équipes à conduire le projet, expériences antérieures dans le champ
- Adéquation des moyens demandés et leur justification au regard des objectifs scientifiques
- Possibilité de formation de jeunes chercheurs
- Contribution à l'élaboration de nouvelles connaissances
- Valorisation des résultats (plan de diffusion à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire, au Nord comme au Sud)
- Possibilité de mutualisation avec d'autres cadres de recherche (éducation, universités, centres de recherche...)
- Retombées de la recherche (pour la ou les disciplines concernées, pour les décideurs...)
- Coopération internationale proposée

La présentation du projet et de ses objectifs compte pour 15 % de l'évaluation. La méthodologie pour 40 %, la faisabilité pour 30 %, les autres critères pour 15 %.

Le livrable est un rapport de recherche, la forme en sera précisée au moment de la signature du contrat, ainsi que celle du rapport intermédiaire qui sera à fournir 9 mois après le début du projet. Le Groupe d'experts et la Coordination d'IFADEM pourront demander des précisions ou des reprises dans le rapport qui sera rendu.

3.4 Financement

Le financement accordé sera d'un montant maximum de 30 000 euros.

3.5 Modalités d'aide

Un contrat de subvention sera signé entre l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) agissant pour le compte d'IFADEM et le bénéficiaire. Les fonds seront débloqués en trois tranches : 50 % à la signature, 40% à la remise du rapport scientifique et financier intermédiaire (9 mois après le démarrage) avec les justificatifs des dépenses, 10% à la remise du rapport administratif et financier final avec les justificatifs des dépenses. Si le bénéficiaire sélectionné ne peut faire gérer les fonds par l'intermédiaire de son établissement à travers un compte projet spécifique ou un compte de laboratoire, les Campus numériques francophones (CNF) ou Bureaux régionaux de l'AUF, pourront assurer une gestion déléguée et débloquer les financements au fur et à mesure des besoins en suivant le calendrier accepté. Un mode de gestion mixte est également possible.

L'essentiel de l'aide financière apportée concerne le financement des missions, déplacements, frais de terrain, per diem, documentation. Le budget proposé pourra faire apparaître 5 % de frais de gestion qui ne seront pas à justifier et 5 % d'imprévus.

Un universitaire du Sud (coordonnateur ou partenaire principal) pourra proposer, dans la limite de 5% du budget affecté à la participation de ses équipes, une indemnité de coordination qu'il pourra par ailleurs éventuellement redistribuer à d'autres acteurs du projet. Les équipes titulaires du Nord ne peuvent prétendre à un financement de leur temps de travail. Toutefois, des contrats à durée déterminée (CDD) et/ou des indemnités pourront être proposés pour des doctorants en justifiant leur rôle. Des indemnités pour des enquêteurs pourront être prévues, selon les barèmes pratiqués dans le pays au sein de son système éducatif (document officiel à communiquer).

Aucun équipement informatique autre que du petit matériel ne peut être financé.

Par ailleurs, sur évaluation du Groupe d'experts IFADEM, certains projets sélectionnés pourront bénéficier d'une aide sous forme de bourses pour présenter leurs résultats de recherches dans des conférences internationales, ou d'un soutien pour l'organisation d'une manifestation scientifique ou la publication d'un article scientifique dans une revue spécialisée.

3.6 Constitution du dossier

La soumission se fait uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante : rethe@ifadem.org

La présentation scientifique du dossier comprendra 3 fichiers :

1. *Le résumé du projet* : Sur deux pages maximum, faire figurer l'objet du projet, son résumé, sa méthodologie, ses résultats attendus, son coordonnateur et ses éventuels partenaires.
2. *Une description du projet* : Sur 20 pages maximum, indiquer dans l'ordre suivant :
 - La justification du projet, contexte et description des objectifs
 - La problématique, la bibliographie et l'état de la question
 - L'originalité et les attendus scientifiques
 - La présentation des aspects méthodologiques et des instruments de la recherche (cadre conceptuel, méthodes de collecte des données, mode d'analyse des données...)
 - Le calendrier d'exécution (déroulement prévisionnel, découpage en phase). Le calendrier débutera le 1^{er} avril 2015.
 - Les modalités de gestion de projet mises en œuvre
 - La participation financière demandée (en présentant un budget détaillant les différents postes de dépenses et d'éventuels apports complémentaires)
 - Le plan de dissémination des résultats et publications scientifiques envisagées.

3. *Une fiche de renseignement* : Elle contient le curriculum vitae du coordonnateur (5 pages maximum) et la présentation des autres membres de l'équipe (résumé de cv sur 2 pages maximum).

3.7 Calendrier

Les propositions doivent être remises au plus tard le 6 février 2015 à 18H GMT. Les projets sélectionnés et leurs bénéficiaires seront publiés le 6 mars 2015 sur le site Internet d'IFADEM, les sélectionnés seront en outre prévenus individuellement par courrier électronique. En cas de refus, un courrier électronique individuel sera également adressé au postulant, justifiant de façon synthétique la décision.

3.8 Renseignements

Toute demande de renseignements complémentaires doit être envoyée à : rethe@ifadem.org

4. Procédure et calendrier de sélection des projets RESA et RETHE

Les propositions reçues font l'objet d'un accusé de réception.

Les propositions seront évaluées par le Groupe d'experts d'IFADEM et par le Comité de coordination de l'Initiative.

Les coordonnateurs des projets, sélectionnés ou non, sont individuellement prévenus par courrier électronique. Le Comité de coordination IFADEM justifiera sa décision aux projets non retenus.

5. Procédure de suivi et évaluation des projets financés

Les projets RESA et RETHE financés dans le cadre de cet appel d'offre feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation en continu.

Pour les projets RESA :

Un expert référent du Groupe d'experts IFADEM sera nommé par le CCI pour chaque projet RESA financé par IFADEM. Il peut être sollicité à tout moment dans une perspective de soutien et d'accompagnement.

Le coordonnateur de l'équipe de recherche transmettra un rapport d'auto-évaluation à l'expert référent à la fin du troisième mois du projet. L'expert transmettra ce rapport d'auto-évaluation et l'appréciation qu'il en fait au Comité de coordination d'IFADEM. L'auto-évaluation et l'appréciation de l'expert seront requises pour le deuxième versement de la subvention de recherche.

Pour les projets RETHE :

Deux experts référents du Groupe d'experts IFADEM seront nommés par le CCI pour chaque projet RETHE financé par IFADEM. Le coordonnateur de l'équipe de recherche transmettra deux rapports d'auto-évaluation aux deux experts référents à la fin du sixième mois et à la fin du douzième mois du projet. Les experts transmettront ces rapports d'auto-évaluation et l'appréciation qu'ils en font au Comité de coordination d'IFADEM. L'auto-évaluation et l'appréciation des experts seront requises pour le dernier versement de la subvention de recherche.

Les rapports d'auto-évaluation porteront sur le respect, par l'équipe de recherche, des caractéristiques annoncées de leur projet : question de recherche, moyens mis en œuvre, cibles visées, échéancier, budget, résultats. Toute modification au projet initial devra être expliquée et justifiée.